NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

118 N° 6 1996

L'Église qui est au Liban. Unité et diversité

Thom SICKING (s.j.)

p. 801 - 816

https://www.nrt.be/es/articulos/l-eglise-qui-est-au-liban-unite-et-diversite-411

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'Église qui est au Liban
Unité et diversité

L'assemblée spéciale pour le Liban du synode des évêques s'est tenue à Rome du 26 novembre au 14 décembre 1995. Elle a été «spéciale» dans plus d'un sens. La seule autre assemblée consacrée à un seul pays a été le synode pour les Pays-Bas (1980). Les autres assemblées spéciales ont été consacrées chaque fois à un continent entier: l'Europe (1991), l'Afrique (1994), et celles pour l'Asie, pour l'Amérique et pour l'Océanie sont en préparation. Le Liban, aussi petit qu'il soit, ne fait pas mauvaise figure parmi ces continents: sa complexité extrême en fait un continent à part.

Assemblée spéciale aussi par sa composition: – les sept patriarches catholiques de la région (ceux des cinq Églises orientales présentes au Liban, le patriarche copte catholique et le patriarche latin de Jérusalem[1]); – l'ensemble des évêques actifs au Liban, représentant les six Églises catholiques (maronite, grecque catholique, arménienne catholique, syriaque catholique, chaldéenne et latine); – des représentants de la diaspora libanaise dans les deux Amériques: maronite, grecque-catholique et arménienne; – des cardinaux et membres de la Curie, plus particulièrement concernés par les questions libanaises; – tous les supérieurs généraux des ordres religieux masculins orientaux et deux supérieurs majeurs élus parmi les ordres internationaux présents au Liban; – quelques autres membres, nommés par le Pape, à cause de leur intérêt pour le Liban.

À cette assemblée de membres de droit, réunis autour du pape, il faut ajouter le groupe d'auditeurs, qui donnait une place aux représentantes des religieuses (9), aux prêtres diocésains (4), aux laïcs (6) et aux laïques (6), faisant en sorte que l'équilibre entre les six Églises soit rigoureusement respecté. Puis le groupe

1. Le patriarche latin de Jérusalem n'est pas, comme ses collègues orientaux, le chef d'une Église particulière, dite *sui iuris*. Son titre est honorifique et lui permet de siéger avec ses collègues orientaux sur un pied d'égalité. Depuis quelques années le titulaire est un palestinien, Mgr Michel Sabbah, là où ses prédécesseurs étaient des occidentaux. Ce changement a donné au siège patriarcal de Jérusalem un rayonnement nouveau.

d'experts[2], composé de 10 prêtres religieux, de 6 prêtres séculiers et d'un laïc.

Enfin était présent le groupe des «délégués fraternels», chrétiens et musulmans, représentant les diverses communautés libanaises. Leur présence était d'une grande importance symbolique: il s'agissait vraiment d'un synode pour le Liban, et pas seulement pour les Églises catholiques. Ce groupe était composé comme suit: deux évêques grecs orthodoxes, un évêque syriaque orthodoxe, un évêque arménien orthodoxe, un évêque assyrien, un pasteur protestant, un musulman sunnite, conseiller du mufti de la République, un musulman chiite, conseiller du président du Conseil supérieur chiite, et un druze, représentant du Conseil de sa communauté. Ces délégués sont tous intervenus dans les assemblées plénières et ont également participé aux carrefours.

Se trouvait ainsi réunie une assemblée de 120 personnes, composée dans sa grande majorité d'évêques et de prêtres des Églises orientales. Toute la mosaïque complexe des communautés libanaises était présente, avec leurs sensibilités particulières, leurs frustrations et leurs espoirs. Ces Églises locales libanaises étaient heureuses de faire ainsi l'expérience concrète de leur appartenance à l'Église universelle. À certains moments de la discussion cependant, on avait l'impression que l'Église d'Occident s'y trouvait confrontée aux Églises d'Orient. Le poids de l'histoire et les sensibilités qui en sont issues ne pouvaient pas ne pas être également présents à Rome.

Une des réussites de ce synode a sans doute été de pouvoir faire de tous ces membres un seul ensemble. D'abord dans les célébrations grandioses du début et de la fin du synode, dans les concélébrations eucharistiques à Saint-Pierre, avec l'effort très conscient d'y donner une place à toutes les traditions liturgiques présentes. Mais aussi dans les travaux du synode — mon rôle d'expert m'a permis de m'en rendre compte. Après les discours d'ouverture, le travail proprement dit commençait par les interventions (84 au total) des membres, délégués fraternels et auditeurs. Dix-sept experts, au service du secrétaire particulier et du rapporteur général, prenaient des notes, chacun s'occupant d'un ou deux thèmes particuliers. Sur cette base devait être établi (en une soirée et une nuit) un rapport de synthèse, que le rapporteur général avait à présenter à l'assemblée. Vu la méthode de travail et

---

2. L'expert s'appelle en latin *adjutor secretarii specialis*, titre qui traduit mieux sa fonction que le mot français utilisé.

le peu de temps disponible, ce rapport ne pouvait être qu'un collage de phrases. Or, à mon étonnement, ce rapport de synthèse se tenait. Il y avait un lien entre les différents chapitres; une suite logique et un souffle apparaissaient. Malgré la grande diversité des intervenants, on constatait une unité de pensée. S'il est vrai que la majorité des participants se connaissaient bien, ils n'avaient cependant jamais travaillé ensemble de cette manière. Ce faisant, ils ont découvert qu'existait entre eux un accord bien plus grand qu'ils ne le pensaient en arrivant à Rome.

I.- Les raisons de la convocation du synode

L'idée du synode est née de la situation dramatique dans laquelle le Liban s'est trouvé à la fin d'une guerre de seize ans, avec une bataille féroce à l'intérieur des régions habitées par les chrétiens. Plusieurs visions d'avenir s'y opposaient alors. Fallait-il admettre comme un fait accompli la domination syrienne sur le Liban ou était-il encore possible de sauver l'indépendance du Liban? Fallait-il chercher à former un petit État chrétien indépendant, désespérant de pouvoir garantir la paix avec les communautés musulmanes ou fallait-il viser une fédération, donnant une large indépendance aux chrétiens? Devait-on plutôt chercher à sauver la formule proprement libanaise, celle d'un État unique comprenant une mosaïque de communautés, respectant l'identité propre de chacune et dont aucune ne chercherait à imposer son hégémonie aux autres?

Indépendamment de la sympathie ou de l'antipathie que l'on pouvait avoir pour l'une ou l'autre de ces formules, il importait aussi de voir quelle formule était réalisable et laquelle assurerait un avenir aux chrétiens du Liban et, au-delà du Liban, à ceux de toute la région.

La multiplicité des Églises, divisées entre catholiques et orthodoxies[3], accentuait la complexité des problèmes. L'existence de six Églises catholiques, avec leurs propres responsables et leurs

3. Il est important de mettre le mot «orthodoxies» au pluriel. À côté des six Églises catholiques, il y a quatre Églises orthodoxes, une Église de tradition grecque, une de tradition arménienne et deux de traditions syriaques. En Occident on a pris la fâcheuse habitude de parler de «l'orthodoxie» au singulier et de ne penser qu'aux Églises russes et grecques. Les autres Églises sont beaucoup plus petites et peu présentes en Europe. Cependant, elles existent et ont leur propre tradition et leur histoire, différentes de l'orthodoxie issue de Constantinople.

propres institutions, crée beaucoup de problèmes, surtout d'ordre pastoral, et le fait que les congrégations religieuses ont, elles aussi, leurs institutions, nombreuses et importantes, ajoute encore des complications supplémentaires. Ainsi, dans certains secteurs d'activité, les responsabilités des uns et des autres s'entremêlent, les uns faisant parfois concurrence aux autres, créant des institutions identiques. Ne fallait-il pas mettre fin à cette situation et chercher à réunir ces Églises catholiques, sinon en une seule Église, au moins en une seule administration ecclésiale, qui puisse harmoniser l'ensemble?

La guerre au Liban, avec ses drames multiples, n'a pas rapproché chrétiens et musulmans. Elle a plutôt contraint chaque communauté à s'enfermer dans un territoire plus ou moins homogène et a creusé la méfiance et la peur chez tous, chez les chrétiens plus que chez d'autres. Quel rapport peuvent dès lors avoir communautés chrétiennes et musulmanes? La montée du fondamentalisme musulman dans plusieurs pays de la région ne justifie-t-elle pas la peur et la méfiance de nombreux chrétiens libanais? La formule traditionnelle de convivialité peut-elle encore être sauvée?

Ces questions se posaient et le synode en a parlé. Je les aborderai ici en trois parties, qui envisageront successivement:

– les relations entre les Églises chrétiennes elles-mêmes,

– les relations entre les communautés chrétiennes et l'État libanais,

– les relations enfin entre chrétiens et musulmans dans le Liban et dans le Proche-Orient.

II.- Les relations entre Églises chrétiennes

1. Les Églises catholiques

Le synode a clairement opté pour le maintien de six Églises particulières *sui iuris* au Liban, chacune ayant sa propre hiérarchie. Les cinq Églises orientales ont chacune leur patriarche et leur synode, jouissant d'une réelle autonomie. L'Église latine a un administrateur apostolique qui la relie à l'ensemble de l'Église latine. Voici ce que dit le Message élaboré par le synode[4]:

4. Le «Message» est un texte élaboré durant le synode par une commission spéciale et voté par l'assemblée après amendement. Ce n'est pas le texte officiel qui rend compte de l'ensemble des travaux. Ce texte sera l'exhortation apostolique que le pape signera lui-même, en principe au cours d'une visite au Liban. Le résultat de l'assemblée est concrétisé en 46 propositions présentées au pape

> Au Liban, notre Église catholique est présente sous forme de plusieurs Églises. Cette présence, fruit de notre histoire, est une source de grande richesse spirituelle et humaine, profitons-en beaucoup plus, comme nous y exhortent constamment les Souverains Pontifes. C'est pourquoi nous désirons mettre en place (ou nous développerons là où elles existent déjà) des structures permanentes de coordination intra-ecclésiales, à tous les niveaux de la vie de nos Églises, sous l'autorité de l'*Assemblée des Patriarches et Évêques Catholiques du Liban* (APECL) (n° 15).

Le synode estime que le gain représenté par la pluralité pèse plus lourd que ses inconvénients. La vocation propre du Liban n'est-elle pas justement de vivre une telle pluralité? Cependant, l'assemblée synodale prend également acte de la nécessité d'une coordination, et elle indique l'organisme qui peut la prendre en charge. L'APECL, qui se réunit une fois par an, n'est pas une conférence d'évêques — celle-ci supposerait que les participants appartiennent tous à une même Église. Elle est un organe *consultatif*, et chaque Église, avec son synode, décide d'appliquer ou non les résolutions de l'Assemblée[5].

L'APECL a créé des commissions pour douze secteurs importants: théologie et droit canonique, apostolat des laïcs, moyens de communication, relations œcuméniques, les orientaux de la diaspora, éducation et culture[6], catéchèse, affaires familiales, santé, justice et paix, aide sociale, coordination pastorale et sociale. Ces commissions sont le plus souvent formées de deux ou trois évêques. Un secrétaire général et d'autres membres y sont éventuellement nommés. Peu de commissions ont une infrastructure importante, permettant un travail en profondeur. C'est pourquoi le synode a maintes fois recommandé de prévoir secrétariats,

---

par les pères synodaux. L'exhortation serait rédigée entre autres sur la base de ces propositions, qui n'ont pas été rendues publiques. Immédiatement après le synode, les participants sont donc rentrés les mains vides. Pour éviter ce vide, le Message est présenté à la population en attendant l'exhortation. Il rend compte des orientations globales du synode. On en trouve le texte dans *Doc. Cath.* 93 (1996) 35-43.

5. Les quatre patriarches qui forment le «conseil de présidence» (maronite, grec catholique, arménien catholique et syriaque catholique) représentent des Églises dont les frontières dépassent le Liban. C'est aussi pour cette raison que les résolutions de l'Assemblée doivent passer par les synodes des diverses Églises. Il serait aberrant qu'une assemblée libanaise dicte leur conduite aux grecs catholiques de Syrie.

6. De cette commission dépend le «Sécrétariat Général pour l'Enseignement Catholique», qui, sous la pression des graves problèmes, s'est donné une organisation efficace permettant aux écoles d'adopter des positions unifiées. Il est ainsi un modèle de ce qui est possible dans d'autres domaines.

bureaux d'études, locaux et autres éléments d'infrastructure, afin de rendre le travail plus efficace. Le principe adopté est clair: restons différents, et sauvegardons les structures d'indépendance, mais collaborons et coordonnons étroitement nos efforts, en nous donnant les structures nécessaires pour le faire, des structures qui sont «au-dessus» des six Églises.

Seule l'APECL concrétise actuellement la volonté de coordination entre les Églises catholiques. Encore faut-il que toutes les institutions ecclésiales du Liban y soient bien représentées, pour que cette Assemblée puisse devenir un organe de décision pour toutes les Églises. Les patriarches et évêques restent ceux qui la dirigent, mais ils n'en sont plus les seuls membres. Le «Message» précise bien l'esprit dans lequel doit se réaliser cet effort de renouvellement:

> Plus qu'une nouvelle organisation, ce que nous voulons promouvoir ensemble, c'est une nouvelle mentalité qui doit marquer résolument chaque Église: non plus le constant souci d'affirmer les différences, mais le constant souci de souligner l'unité tout en respectant la diversité. Nos différentes traditions ecclésiales ne sauraient nous empêcher, évêques ou prêtres, d'œuvrer ensemble sur un même territoire, dans une action pastorale commune, comme beaucoup d'entre nous le font déjà. Nous voulons généraliser et intensifier cette concertation et cette collaboration fraternelles (n° 15).

Le synode veut provoquer une mentalité nouvelle, notamment dans l'action pastorale, où les problèmes concrets se font le plus sentir. Dans le même quartier d'une ville, par exemple, on peut trouver trois églises catholiques, avec trois curés, responsables pour un même territoire. Les frontières entres les paroisses des différentes églises s'entrecroisent, de même que celles entre les éparchies[7]. De plus on trouve sur le terrain des institutions scolaires ou sociales tenues par des congrégations religieuses, qui ne relèvent pas du curé du lieu (lequel d'ailleurs?) ni de l'évêque, pourtant responsable de la majorité des chrétiens qui fréquentent l'institution. Les problèmes qui en résultent sont nombreux et presque impossibles à régler de façon juridique. Les initiatives de rencontre et de collaboration, dans l'esprit du Message synodal, sont encore rares. Mais elles existent et montrent qu'il est possible de coordonner les efforts[8].

---

7. Le mot «éparchie» est le terme officiel utilisé dans les Églises orientales pour désigner le diocèse.

8. Je connais un quartier de la banlieue de Beyrouth, peuplé d'un grand nombre de personnes déplacées durant la guerre, où un travail immense est à

2. Relations avec les autres Églises chrétiennes

Durant le synode, les délégués des Églises orthodoxes ont sans doute observé avec attention les relations entre l'Église romaine et les Églises catholiques orientales. La question posée est de savoir si un tel modèle de relation peut éventuellement s'appliquer, de manière plus générale, aux relations entre Orient et Occident. Mgr Georges Khodr, évêque grec orthodoxe du Mont Liban, membre de la commission de dialogue entre théologiens catholiques et orthodoxes, a fait une intervention remarquée lors d'une séance plénière. Remarquée, pas seulement à cause de la personnalité de cet évêque, mais aussi parce qu'elle traduit la pensée de beaucoup de catholiques orientaux d'aujourd'hui, y compris celle de plusieurs évêques. Mgr Khodr a commencé par exprimer le besoin de conversion des chrétiens du Liban: conversion de leur «communautarisme socio-politique et ethniciste» à l'Évangile, conversion de «leur peur historique, de l'imaginaire collectif et identitaire au témoignage du Dieu vivant révélé en Jésus-Christ, l'unique Sauveur des hommes».

L'appel de l'évêque orthodoxe rejoint celui du Message du synode (n° 20) ainsi que la préoccupation de beaucoup. Il donne aussi un contenu particulier à ce mouvement de conversion, en invitant les Églises d'Orient à un retour à leurs sources, c'est-à-dire aux Pères de l'Église, grecs et syriens, qui forment ensemble avec la Bible la source du patrimoine antiochien[9]. L'Église arménienne, tout en ayant sa tradition propre, s'est également inspirée des mêmes Pères. De plus l'ancienne tradition antiochienne — antérieure à la séparation entre Orient et Occident — peut fournir un modèle de rapport entre les différentes Églises, laissant à chacune, avec son synode, une véritable autonomie, notamment dans le domaine de l'élection des évêques et des patriarches, tout en maintenant fortement la communion entre ces Églises. Si ainsi

---

faire dans les domaines spirituel, social, culturel, médical... Grâce à la lucidité de quelques personnes on y a mis en place une réunion régulière qui regroupe tous les prêtres, religieux et religieuses actifs dans ce quartier et cherche à coordonner le travail, à décider d'un thème commun entre les divers mouvements chrétiens, à soutenir l'action de l'un ou de l'autre. Ce n'est pas une structure juridique, il n'y a pas de statuts ou de règlements, mais il y a une bonne relation humaine entre tous les responsables. La *communion*, qui est là vécue, ne menace pas l'identité de chacun, mais permet une action commune.

9. Les patriarches maronite, syriaque catholique et grec catholique se réclament tous du siège d'Antioche. Déjà avant la convocation du synode il a été plusieurs fois question de chercher à réunir dans un concile toutes les Églises antiochiennes, pour qu'elles retrouvent leurs origines diverses et communes.

les Églises orientales catholiques redevenaient vraiment orientales, poursuit Mgr Khodr,

> l'œcuménisme chez nous ne s'imposerait plus comme une rencontre de l'Occident et de l'Orient puisque toutes les communautés de cet Orient retrouvant leur spiritualité antiochienne tiendraient le même langage et seraient gérées par une même discipline ecclésiale. Le prosélytisme[10] se trouverait sans objet. L'œcuménisme ne résulterait plus de la confrontation d'un discours orthodoxe et d'un discours latin qui emprunterait un masque oriental, mais serait fondé dans la même vision des Pères.

Réagissant à la confession de foi de l'évêque grec catholique, Mgr Élias Zoghby, publiée dans une brochure intitulée «Orthodoxe uni? Oui! Uniate? Non!»[11], Mgr Khodr a dit que cette profession de foi pose «les conditions nécessaires et suffisantes pour rétablir l'unité des Églises orthodoxes avec Rome».

Ce genre d'idée fait donc son chemin aujourd'hui. Il ne faut cependant pas perdre de vue, comme le montre déjà la confession de Mgr Zoghbi, que les évêques orientaux catholiques tiennent beaucoup à leur unité avec Rome. Pour des raisons théologiques sans doute, mais aussi pour des raisons pratiques, car souvent les Églises catholiques orientales ont besoin de quelqu'un qui puisse intervenir pour arbitrer les conflits, les pousser vers l'unité et la coordination. La tenue même de ce synode en est une illustration — Rome y assurant un ministère de communion et d'unité devant la diversité des Églises.

III.- Les relations entre les communautés chrétiennes et l'État libanais

Les chrétiens libanais éprouvent une grande méfiance vis-à-vis de l'État. Lors des élections législatives de 1992, le pourcentage

---

10. Les Églises orthodoxes reprochent souvent aux catholiques leur prosélytisme. Si un enfant orthodoxe fréquente une école catholique, ce qui arrive souvent, il participe à la catéchèse et aux sacrements célébrés dans les locaux de l'école. Il s'y sent plus à l'aise que dans sa propre église. Il y a ainsi toujours danger d'assimilation de la minorité à la majorité.

11. La déclaration de Mgr Zoghby disait: «1. Je crois en tout ce qu'enseigne l'Orthodoxie orientale. 2. Je suis en communion avec l'évêque de Rome, dans les limites reconnues par les saints Pères d'Orient au premier millénaire et, avant la séparation, au premier parmi les évêques.» Ce texte a trouvé un bon accueil parmi plusieurs de ses collègues évêques grecs catholiques lors du synode de l'Église grecque-melkite catholique, tenu à Raboué, au Liban, du 24 juillet au 4 août 1995.

des votants fut si bas qu'il mettait sérieusement en cause la représentativité de la chambre issue de ces votes. Les boycotteurs étaient musulmans et chrétiens, quoique ces derniers fussent plus nombreux. Les débats autour de la loi électorale qui régit les élections de cette année montrent que la situation n'a guère changé depuis. Le découpage électoral arbitraire a été jugé anticonstitutionnel par le Conseil, qui a autorité pour en juger. Le Conseil des ministres s'est d'ailleurs hâté d'ajouter que cette loi n'était adoptée «que pour une fois, et à titre exceptionnel», pour contourner cet avis négatif. Cette modification a été approuvée à la hâte par la chambre. En fait, les victimes du découpage électoral jugé inégal sont surtout les régions chrétiennes, et le but non avoué est d'éviter que trop de députés de l'opposition n'entrent dans la nouvelle chambre. L'issue de ces débats n'est pas encore claire au moment où j'écris ces lignes[12], mais les discussions en cours suffisent à illustrer le profond malaise que connaissent la population libanaise en général et les chrétiens en particulier.

Cette attitude négative envers l'État issu de la guerre et entièrement dominé par les directives de Damas pousse les chrétiens dans un isolement de plus en plus grand. Le synode a voulu encourager les chrétiens à collaborer sincèrement avec les institutions de l'État pour montrer leur désir de participer à la reconstruction du pays dans tous les domaines et sortir ainsi de l'isolement. Mais le synode veut aussi être le porte-parole des chrétiens dans leurs critiques justifiées envers l'État. En effet les Églises catholiques sont présentes au Liban par des institutions importantes. Les écoles privées, chrétiennes dans leur grande majorité, scolarisent plus de la moitié des enfants libanais. Elles ont généralement une bonne réputation, là où le secteur public de l'enseignement n'a pas encore réussi à se relever depuis la guerre, surtout aux niveaux primaire et complémentaire. Une situation analogue prévaut dans le secteur hospitalier, où les hôpitaux de bonne réputation sont entre les mains d'institutions privées, presque toutes chrétiennes. Les efforts de l'État libanais pour mettre sur pied dans ce domaine un secteur public de bon niveau n'en sont qu'à leurs débuts.

Églises et État sont donc bien souvent en position de concurrence. L'État ne peut arbitrer les conflits qui en résultent, puis-

12. J'écris le 14 août. L'amendement de la loi électorale a été adopté le 13 août, et les journaux d'aujourd'hui parlent de la possibilité d'un nouveau recours au Conseil constitutionnel pour que la loi amendée soit également déclarée anticonstitutionnelle.

qu'il a partie liée. Cette concurrence devient donc vite inégale. L'enseignement public est pratiquement gratuit. L'enseignement privé est payant et non subventionné. Ainsi, les parents qui envoient leurs enfants dans une école privée paient d'une part les impôts pour entretenir l'enseignement public, et paient également la scolarité de leurs enfants dans l'enseignement privé. L'État cherche à imposer des limites strictes aux scolarités des écoles privées, mais n'est pas gêné par ailleurs pour relever les salaires des professeurs dans le même secteur, créant ainsi des situations impossibles.

Le Message du synode donne, à ce propos, les recommandations suivantes:

> Comme Église, maintenons et accroissons notre effort en faveur de l'éducation de nos enfants et le maintien d'un secteur privé de l'enseignement; c'est une nécessité absolue dans la situation de notre pays. Il n'est pas moins urgent qu'une *politique nationale de l'éducation* couvre le secteur public et le secteur privé de l'enseignement et qu'elle n'ignore pas les données financières de la situation (n° 35; c'est moi qui souligne).

L'idéal envisagé est celui d'un État qui traite sur pied d'égalité le secteur public et le secteur privé.

Le synode ne se limite cependant pas à prendre la défense de certaines revendications du secteur privé de l'enseignement:

> Cela dit, nous nous sentons pleinement impliqués dans les problèmes du secteur public de l'enseignement; les enfants des écoles publiques sont les nôtres, comme les enfants des écoles privées. Bien des problèmes de formation d'enseignants devraient d'ailleurs être traités en commun par les deux secteurs. De toute manière, les difficultés du secteur public ne peuvent qu'aggraver les difficultés du secteur privé et inversement (n° 36).

Il va de soi que, aussi longtemps que le niveau du secteur privé est élevé et que le niveau du secteur public est faible, les deux secteurs ne pourront que se concurrencer, et il est alors logique que l'État favorise le secteur public. Le relèvement du secteur public est donc à encourager par tous.

Ce résumé, sans doute trop rapide, d'un problème fort complexe donne une idée de l'attitude globale du synode par rapport à ces problèmes. Les Églises, comme d'ailleurs les communautés libanaises non chrétiennes, ont besoin de leurs institutions pour exister dans la réalité du pays et pour donner forme et contenu à leur identité propre. Il faut donc défendre leurs droits, mais aussi les sortir de leur isolement et les encourager à prendre leur place

au sein de l'édifice de l'État libanais. Le principe général a été bien traduit dans un passage-clé du Message:

> Nos communautés se dégradent parfois en simples groupes d'intérêts concurrents ou en clientèles de privilèges qu'il ne nous appartient pas à nous, Églises, de défendre. D'une manière plus générale, évitons de renforcer le cloisonnement de nos communautés en nous faisant les défenseurs de leurs seuls intérêts; ouvrons-les sur notre société libanaise, faisant d'elles des composantes intégrées et des inspiratrices de cette société, une nation où l'on ne gère plus séparément, mais ensemble, un bien qui est commun (n° 20).

Quelles sont les implications d'un tel appel au niveau de la collaboration entre les Églises catholiques? J'ai déjà parlé de l'APECL et de ses commissions. Dans cette assemblée, formée essentiellement de patriarches et d'évêques, siègent aussi les supérieurs d'ordres masculins fondés au Liban. Les congrégations et ordres internationaux présents au Liban ont deux représentants au sein de l'APECL; les congrégations féminines y ont également deux représentantes. Or les secteurs qui viennent d'être évoqués — écoles, hôpitaux, centres sociaux — sont gérés par les religieux et les religieuses. Leur représentation au sein de l'APECL n'est-elle pas très maigre par rapport au poids des institutions ecclésiales qu'elles représentent? Si l'APECL veut être l'organisme qui coordonne les activités des Églises catholiques, il devra modifier ses statuts tout en évitant de devenir un organisme trop lourd et inefficace.

Le synode ne s'est pas prononcé sur ces questions, estimant qu'il appartient aux membres de l'APECL de voir comment modifier les structures de leur assemblée pour donner forme aux souhaits exprimés durant le synode. La même remarque vaut pour la participation plus importante des laïcs dans les divers organismes d'Église (APECL, conseils éparchiaux et conseils paroissiaux). Leur présence à la fois relèvera le niveau de compétence de ces organismes et donnera aux chrétiens laïcs une place de responsabilité dans la gestion des institutions des Églises. Le souhait en a été exprimé, mais la mise en place de nouvelles structures est laissée aux soins des Églises elles-mêmes. Chaque Église devrait, en ce sens, organiser son propre synode élargi, dès la parution de l'exhortation apostolique, afin d'étudier comment traduire dans les faits les orientations données.

Le vœu de tous est celui d'un renforcement des structures de collaboration, qui laisse cependant intacte l'autonomie des Églises. Si ces Églises peuvent mieux coordonner leur action,

leurs institutions deviendront plus fortes, d'abord pour se défendre lorsque le besoin s'en fait sentir, mais surtout pour offrir à l'État libanais une contribution de valeur. Le synode a reconnu que les Églises tiennent à leurs institutions et les a appelées à se mettre, à travers elles, au service de tous; c'est pourquoi l'État devrait créer les conditions nécessaires pour leur bon fonctionnement. Dans ce contexte se situent les prises de position politiques du synode, très critiques envers l'État actuel, ce qui souleva bien des discussions au Liban. Je n'entre pas dans ces détails, car ce sujet dépasse la visée de l'article.

IV.- Les relations entre chrétiens et musulmans

Les chrétiens du Proche-Orient sont inquiets. Dans les trois lettres pastorales, publiées en commun par les sept patriarches catholiques du Proche-Orient depuis 1991, une place importante est accordée à ces inquiétudes et à la place des chrétiens à l'intérieur du monde arabo-musulman[13].

La situation est inquiétante: depuis longtemps les chrétiens coptes émigrent en grand nombre, lorsqu'ils en ont les moyens. Les chrétiens de Terre sainte, déjà peu nombreux, en font autant. Le Liban est un pays dont les habitants émigrent depuis longtemps, le pays n'étant pas assez grand pour les contenir tous. Ce mouvement, qui n'était pas inquiétant avant l'éclatement de la guerre, a depuis celle-ci fortement augmenté, chez tous les Libanais, mais chez les chrétiens dans une proportion plus grande que chez les musulmans. La crainte est donc de voir les communautés chrétiennes se réduire d'année en année, jusqu'à ce qu'elles ne représentent plus rien dans le monde du Proche-Orient. On parle souvent de l'exemple de l'Afrique du Nord, où la chrétienté a pratiquement disparu, et, plus récemment, de l'Asie mineure, où il ne subsiste qu'une poignée de chrétiens.

Beaucoup de chrétiens libanais, les maronites plus que les autres, considèrent qu'ils ne sont pas arabes, puisque être arabe signifie pour eux être musulman. En fait, la culture arabe, bien

13. Depuis 1991 se tient, tous les deux ans, une assemblée des sept patriarches catholiques du Proche-Orient. Une première lettre, brève, d'août 1991, définissait l'orientation de cette assemblée. Une deuxième lettre, plus importante, de Pâques 1992, a pour titre «La présence chrétienne en Orient: témoignage et mission». Une troisième lettre date de Noël 1994 et s'intitule «Ensemble devant Dieu pour le bien de la personne et de la société. La coexistence entre musulmans et chrétiens dans le monde arabe».

que fortement marquée par l'islam, n'est pas musulmane en tant que telle. Il existe de nombreux textes arabes chrétiens, où la théologie chrétienne et sa spiritualité sont exprimées en langue arabe, de sorte que l'on parle à bon droit d'une littérature arabe chrétienne. Des efforts sont faits aujourd'hui pour éditer ces textes, qui montreront aux chrétiens de la région que l'on peut être à la fois arabe et chrétien.

Pour les chrétiens du Proche-Orient, en effet, les choix sont aujourd'hui dramatiques. Soit ils se considèrent comme étrangers au monde arabe et, dès lors, le monde arabe les traite en étrangers: l'émigration est alors la conséquence naturelle et logique. Soit ils acceptent pleinement d'être arabes et s'intègrent de plein gré dans cette région: il y a alors espoir de voir s'arrêter le mouvement d'émigration. À ce dilemme s'ajoute un argument théologique important: si Dieu a voulu placer ces chrétiens à l'intérieur du monde arabe, c'est qu'ils y ont une mission. Cependant, l'histoire mouvementée de ces régions a créé chez beaucoup de chrétiens un réflexe minoritaire de défense. La préoccupation majeure des Églises est devenue celle de conserver leurs traditions, leurs droits, leurs acquis. Ces Églises, par la force des choses, se sont tournées vers l'intérieur et ont perdu leur élan missionnaire; l'annonce de l'évangile, dont chaque chrétien a reçu la mission, se limite à l'intérieur des Églises. Un cas typique est celui des ordres religieux missionnaires orientaux, qui fondent des maisons en Amérique latine, en Amérique du Nord, en Australie, pour s'occuper des chrétiens libanais émigrés. C'est une conception très limitée de la mission!

Timidement cela commence à changer aujourd'hui. Il existe au Soudan un grand besoin de prêtres et de religieuses parlant l'arabe, pour venir en aide à une population qui connaît une situation dramatique. Plusieurs religieuses libanaises s'y trouvent. Une situation analogue se retrouve au Tchad, et dans d'autres pays d'Afrique du Nord, où il est urgent de montrer que des chrétiens arabes existent! Par ailleurs la solidarité entre les chrétiens des différents pays du Proche-Orient, au-delà des différences entre leurs Églises, est vivement encouragée par le synode.

L'assemblée synodale a également invité les chrétiens libanais à sortir de leur isolement à l'intérieur du monde arabe. Elle rejoint en cela les interventions des trois délégués musulmans au synode. Le Liban doit rester un pays pluraliste, où il y a de la place pour tous; le Liban ne serait plus lui-même si l'une de ses composantes

venait à disparaître. Le délégué chiite, M. Saoud el Maoula, s'exprimait dans ces termes:

> Le Liban n'a pas de sens sans ses chrétiens, et sans ses musulmans. Il faut en finir avec les illusions de cloisonnement, de privilèges et de statut spécial. Tous doivent être inscrits dans le projet de l'État: justice, égalité et dignité pour tous et entre tous. Les musulmans sont conscients qu'il n'y a pas de dignité, de sécurité, de stabilité pour une patrie si une partie de ses citoyens se sentent lésés dans leur dignité, sécurité ou dans leurs droits.

Ce délégué terminait par un appel à la justice sociale pour tous, à l'unité nationale, à la libération des territoires occupés par Israël et au retour de toutes les personnes déplacées à cause de la guerre. Un ton globalement positif, mais qui intégrait également des remarques critiques.

La question du dialogue islamo-chrétien a été abordée. On a parlé d'abord du dialogue de la vie: le fait de vivre et de travailler ensemble. Les déplacements de population et la création de régions homogènes ont souvent mis fin à cette convivialité, qui était fréquente avant la guerre. Si cette situation se prolonge, les dommages pour le Liban seront irréparables. Le dialogue de la vie est la base de toutes les autres formes de convivialité. D'où de nombreux appels à favoriser le retour des personnes déplacées, de quelque confession qu'elles soient. Beaucoup de promesses existent, mais qui ne se concrétisent guère. Religieux et religieuses ont notamment été invités à reconstruire leurs écoles et leurs dispensaires dans les endroits d'où les chrétiens ont disparu, pour les encourager ainsi à y revenir.

Un deuxième aspect du dialogue concerne le dialogue religieux entre les deux religions. Bien que plusieurs institutions de dialogue existent et fassent souvent du bon travail, un certain malaise et même une méfiance envers ce dialogue se rencontrent. Il faut admettre d'abord la nécessité d'un niveau de compétence élevé de part et d'autre, pour que le dialogue soit fructueux. Il faut aussi que les partcipants puissent parler en connaissance de cause, au moins en ce qui concerne leur propre religion, en évitant notamment tout discours de type concordiste. Il est vrai que nous adorons le même Dieu, mais, lorsque l'on s'écoute vraiment les uns les autres, on découvre des conceptions de Dieu tellement différentes que le sens d'une adoration commune n'est plus très évident. Nous considérons qu'Abraham est un grand prophète. Mais, comme l'a fait remarquer le Père Peter-Hans Kolvenbach, S.J., dans une assemblée plénière, alors que pour l'islam Abraham

est essentiellement celui qui s'est soumis à Dieu par l'obéissance, pour le chrétien il est celui avec qui Dieu a conclu une alliance. Le but du dialogue est donc surtout de se connaître honnêtement tout en respectant le fait que nous sommes et resterons différents. C'est dans la reconnaissance de cette différence que réside le véritable respect.

Conclusion

Au terme de cette brève présentation, qui a opéré un choix parmi les nombreux sujets traités au synode spécial pour le Liban, il reste à redire les défis devant lesquels se trouvent actuellement les Églises du Liban, défis qui déterminent leur avenir.

Les six Églises catholiques du Liban ont choisi de rester différentes pour pouvoir vivre mieux leur communion. Chemin difficile de redécouverte de soi et de communication. Chemin de conversion aussi, lorsqu'il s'agit d'abandonner toutes les structures d'autodéfense qui rendent la collaboration si difficile. Si les six Églises catholiques réussissent dans cette tâche, les relations avec les autres Églises chrétiennes en seront facilitées.

Ces Églises savent aussi que, malgré de nombreuses critiques fondées, elles doivent collaborer avec l'État libanais, sans trop vite baisser les bras devant les lenteurs et les nombreuses imperfections des structures actuelles d'un État parfois menaçant pour les Églises chrétiennes et leur identité propre. Sans adopter non plus une attitude d'opposition systématique.

Elles savent, ces Églises, qu'elles doivent de plein gré s'intégrer dans la région du Proche-Orient et sa culture arabe, pour continuer à y avoir pleinement leur place. Le synode n'a pas résolu, bien sûr, les problèmes difficiles qui se posent au Liban. Il a indiqué des orientations. Sa véritable réussite dépendra des solutions concrètes que les Églises libanaises sauront trouver pour appliquer ces orientations dans leur vie.

Beyrouth, Liban Thom SICKING, S.J.
Rue de l'Université St-Joseph
Achrafieh B.P. 166 778

Sommaire. — Ayant participé à titre d'expert au synode des évêques du Liban tenu à Rome en décembre dernier, l'auteur en trace le bilan face aux questions posées, tout particulièrement en ce qui regarde les relations entre les Églises chrétiennes d'Orient, celles entre les communautés chrétiennes et l'État libanais, et enfin celles entre chrétiens et musulmans au Liban et dans la région du Proche-Orient.

Summary. — Having participated as an expert at the synod of the Bishops of Lebanon, which was held at Rome last December, the author sketches an evaluation of the questions asked. In particular, he looks at the relations between the Christian Churches of the East, the relations between Christian communities and the Lebanese state, and the relations between Christians and Moslems in Lebanon and the Near-East.